

TÉLÉPILOTAGE DE DRONE AÉRIEN CATÉGORIE OUVERTE SOUS-CATÉGORIE A1 CLASSE C0-C1

Durée :

2 jours (14 heures)

Objectifs pédagogiques :

À l'issue de ces deux journées de formation, les participants seront capables de

- Télépiloter un drone aérien de la catégorie ouverte en respectant les règles d'usage sur le territoire national et européen
- Avoir une maîtrise sécuritaire des trajectoires
- Réaliser des prises photo et vidéo avec cadrages techniques pour concevoir de annonces commerciales

Public :

Tout public.

Contenu pédagogique :

Introduction générale sur l'usage d'un drone de catégorie ouverte.

La réglementation

Le choix du matériel drone

Les différents champs d'application

Étude règles de bases (zones de restriction). Etude environnement terrain. Etude environnement aérien météorologique, facteur humain, entretien matériel, droit à l'image, Techniques prises photo et vidéo. Enregistrement Alpha-Tango. Responsabilité et assurance professionnelle. Démarches administratives.

Prérequis :

Aucun

Être à l'aise avec les nouvelles technologies.

Posséder un drone conforme à la réglementation européenne

Sanction de la formation

Attestation de formation

Résultat issue de l'évaluation :

À l'issue de ces 2 jours de formation, les participants doivent être en mesure de présenter un plan de vol avec étude de la zone terrain et aérien, de faire décoller et atterrir un drone et contrôler ses trajectoires en enclenchant les modes photo et vidéo, faire face à situation d'atterrissage d'urgence.

Démarche et méthodes pédagogiques :

- Démarche **active, centrée sur l'apprenant qui « contrôle de sa personne et de son drone aérien ».**
- Méthodes : **participative**, basée sur le questionnement des participants **active**, fait appel à l'expérience, à la réflexion, à l'initiative et à la motivation des apprenants.

Techniques et outils :

Alternance des techniques suivantes :
Quizz, réflexion, résolution de situation, brainstorming, exercices de mise en situations terrain (contrôle des trajectoires).
Remise d'un support pédagogique individuel

Modalités d'évaluation :

SO1-Être capable de comprendre le cadre réglementaire général des drones aériens catégorie ouverte A1-C0-C1.

SO2-Être capable d'étudier une zone de captation en préparant un plan de vol

SO3-Être capable de comprendre le fonctionnement technique et logiciel via son application d'un drone aérien.

SO4- Être capable d'assurer le bon entretien d'un drone aérien (drone + batterie + logiciel + mise à jour)

SO5-Être capable de faire décoller atterrir et contrôler les trajectoires d'un drone avec gestion des situations d'urgence.

SO6- Être en capacité de réaliser des prises de vues photo et vidéo technique avec cadrage esthétique.